



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation à la Sécurité Routière

**Sous-Direction de l'éducation routière
et du permis de conduire
Bureau national des droits à conduire**

Maître Yohan DEHAN
174 rue de Courcelles
75017 Paris

Affaire suivie par : SC
<https://recours.permisdeconduire.gouv.fr>

29 AOÛT 2022

Paris, le
Réf. :

Maître,

En date des 10 juin et 12 juillet 2022, vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client,

Il ressort de l'étude de son dossier que le stage de sensibilisation à la sécurité routière qu'il a suivi les 1^{er} et 2 juillet 2022 a été enregistré et lui a fait bénéficier de l'ajout de quatre points.

Par ailleurs, les mentions relatives à l'infraction du 8 août 2020 ont déjà été extraites de son dossier.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur
et par délégation, l'adjoint à la cheffe
de la section des recours
du bureau national des droits à conduire